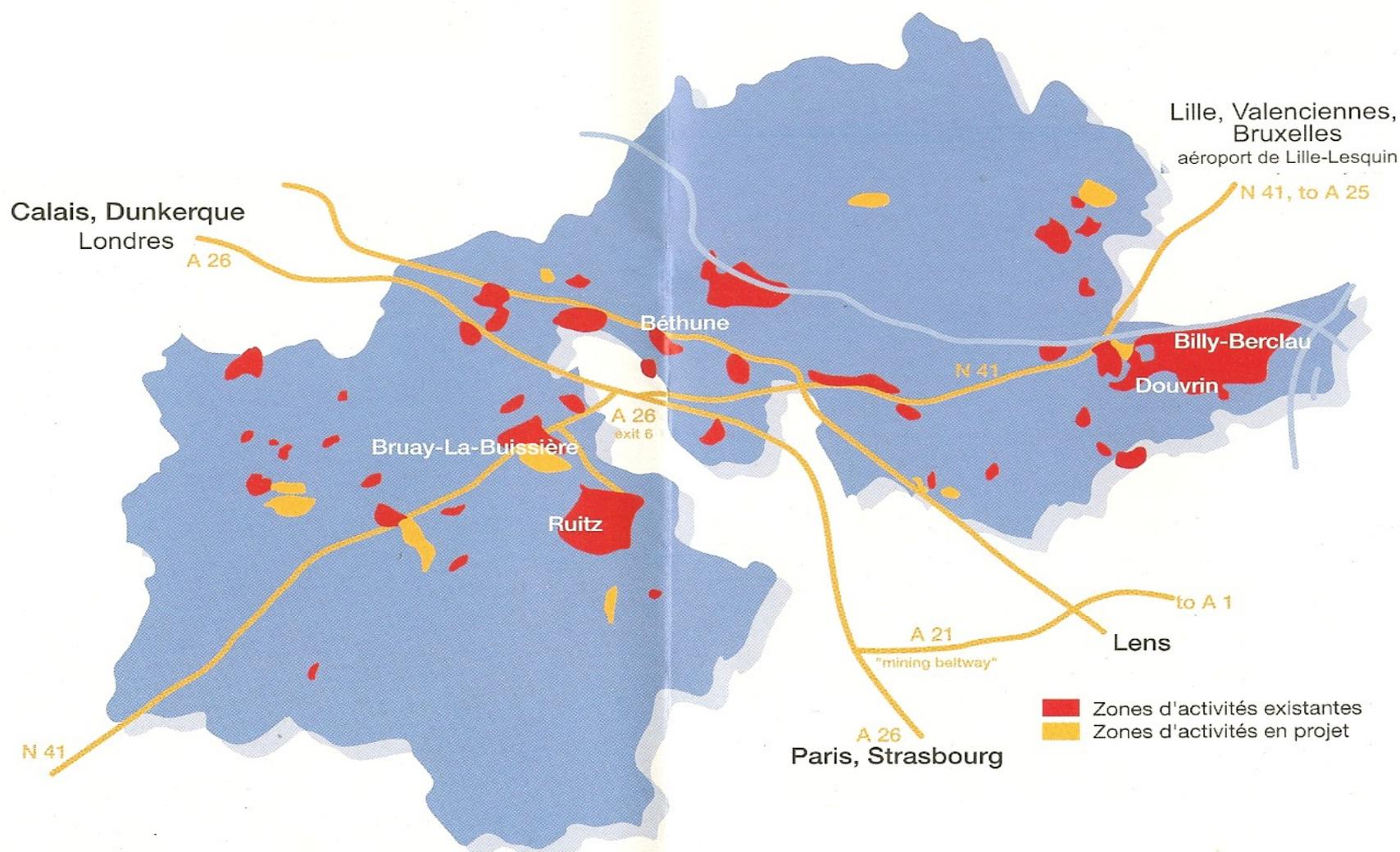


■ LES SERVICES A LA PERSONNE EN ARTOIS COMM.

Direction du Développement Economique et Emploi
Artois Comm. – Le 4 juin 2010

ARTOIS COMM.



PRESENTATION D'ARTOIS COMM.

■ LES CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE :

La Communauté d'Agglomération créée en 2002 regroupe

↳ 59 communes

↳ 210 000 habitants

L'EPCI s'articule autour de 2 villes centre: Béthune et Bruay

↳ un ensemble au caractère rural (30 communes de moins de 2 500 habitants)

↳ une partie du territoire fortement marquée par le passé minier

Les compétences de la collectivité :

- Aménagement du territoire,
- Développement Economique, Emploi,
- Services Techniques : déchet, environnement, patrimoine,
- Culture,
- Sport,
- ...

Le Développement Economique et Emploi

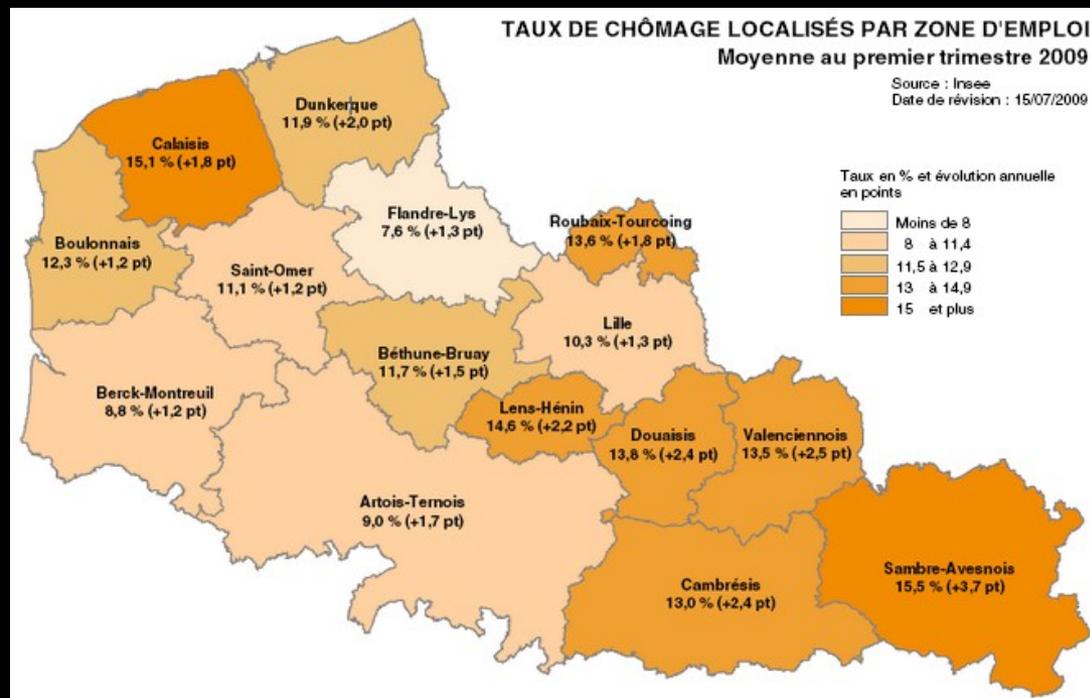
Les points clefs des enjeux économiques et sociaux :

Population du bassin d'emploi de Béthune/Bruay:

- Un gain de population contrairement à la période précédente : + 1,1 %, soit 3 217 habitants
- Un espace de vie très peuplé : (209 932 habitants pour Artois Comm.) soit 20 % du Pas-de-Calais et 7,2 % de la population régionale
- Une augmentation de la population active plus marquée qu'en région : + 8,37 % contre 6,25 % en région
- Les femmes représentent 42 % de la population active (44 % en région), les hommes 58 %
- En 2015, un actif sur cinq aura plus de 50 ans

L'emploi:

- 6,7% des demandeurs d'emploi de la région
- Des caractéristiques propres à la région



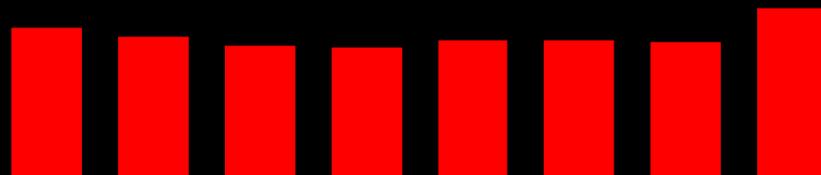
	Taux de chômage	Moins de 25 ans	Plus de 50 ans	Femmes	Intérim.	Durée moyenne
Région NPDC	12,1%	14%	30%	44%	13%	305 j.
Béthune-Bruay	11,7%	14%	31%	46%	13%	308 j.

Source

Les autres indicateurs:

■ Les créations d'entreprises

- + 63 % en région
- + 110 % sur Béthune-Bruay



■ Un tissu artisanal dense :

- 1881 entreprises, avec 3 emplois par entreprise en moyenne
- 2 filières dominantes : l'artisanat de services et le BTP

■ L'économie sociale et solidaire

- 346 structures sur le territoire représentant 4204 emplois
- 8% des emplois du territoire issus de l'ESS

■ Une politique déclinée localement au regard des enjeux régionaux

↳ SRDE ⇒ PLDE d'Artois comm. se décline à travers 8 axes:

- Les pôles d'excellence: Plasturgie et BTP,
- La création et la transmission d'entreprises,
- L'artisanat,
- L'agriculture,
- L'économie Sociale et Solidaire,
- La Ressources Humaines,
- L'intelligence Economique,
- L'immobilier d'entreprises

■ La politique ESS en Artois Comm.

- animation territoriale
- professionnalisation et mise en réseau
- accompagnement à la création d'activité

Les SAP, un volet du PLDESS

■ Historique :

Des Services de Proximité aux services à la personne

■ L'intervention d'Artois Comm. :

① Accompagnement:

- Accompagnement à la création d'outils ou de structures
- Accompagnement à la structuration de politiques
- Accompagnement de porteurs de projet

② Professionnalisation des acteurs

- Formation des bénévoles
- Promotion de la Validation des Acquis de l'Expérience

(VAE) pour les salariés des SAP

□ Vers la définition d'une stratégie

2008 Etude ARGO Esiloé → cofinancée par la DDTEFP

A travers la volonté de développer les services à la personne, l'enjeu de cette étude pour le territoire a été double :

- Accompagner le développement économique du territoire en :
 - renforçant son attractivité,
 - ouvrant de nouveaux champs à la création d'activité et à l'emploi dans le secteur tertiaire, en alternative à la désindustrialisation massive,

- Améliorer les conditions de vie de la population en :
 - favorisant l'insertion par le travail des publics précarisés
 - en donnant un meilleur accès à une offre de services sociaux

à la qualité de vie

Les objectifs pour ARTOIS COMM.:

Développer les services à la personne dans la Communauté d'Agglomération et notamment des activités différenciatrices positionnées sur des marchés de niche.

Les résultats attendus:

- L'évaluation du marché potentiel des services à la personne (volume d'heures de travail, chiffre d'affaire, clientèle cible, besoins non satisfaits,....)
- La formalisation d'un plan de développement stratégique du marché des services à la personne sur le territoire,

■ Préconisations :

L'étude menée a préconisé 2 pistes de travail :

- Initier le démarrage de projets innovants, impliquant des acteurs locaux sur un périmètre restreint, pour témoigner de la faisabilité de démarches exemplaires sur un espace micro-local
- travailler avec les élus de l'agglomération pour sensibiliser et impliquer les acteurs dans la construction d'une stratégie concertée de développement des services à la personne.

Les projets innovants :

- La dépendance : vers le décloisonnement du secteur personnes âgées / personnes handicapées pour la construction d'une offre de services mutualisés
- La petite enfance : développement de l'offre de services sur des micro territoires
- Les services à la vie quotidienne : optimisation de l'offre sur le Béthunois
- Le CESU préfinancé : la diversification, outil de la consolidation d'activité

■ Une stratégie de développement de ce secteur :

- Contribuer à la structuration du secteur des services à la personne et organiser la veille stratégique:
 - rendre lisible la filière,
 - croiser les politiques institutionnelles
- Faciliter la création de nouveaux services pour une offre complète et cohérente au regard de l'existant,
- Engager une démarche globale de qualité de l'offre et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

■ Comment :

Définir les services à la personne comme une filière économique à part entière et construire une plateforme des services à la personne sur le territoire de la communauté d'agglomération de l'Artois construite autour de :

- l'animation territoriale : animation du réseau, réflexions stratégiques du secteur, formation des acteurs, solvabilisation de la demande (CESU préfinancé) ...
- l'observatoire local du marché, veille stratégique de développement (R & D), conseils, expertise, ...
- l'intermédiation entre l'offre et la demande de services pour les habitants,
- l'intermédiation en l'offre et la demande d'emploi, professionnalisation,

■ Les partenaires :

- Les acteurs SAP du territoire, publics et privés,
- Le référent départemental ANSP,
- Le réseau national des plates-formes SAP,
- Les partenaires de l'emploi et de la formation,
- Le Conseil Général, (PA / PH / PE),
- Le CLIC,
- Les Relais Assistantes Maternelles,
- La CAF,
- Le Conseil Régional,
- La DIRECCTE,
- Les communes et EPCI,
- Les Fédérations d'employeurs des services à la personne,
- ...

■ ***Merci de votre attention***